

IDENTIFICATION	
Nom du (des) réseau(x) :	Réseau des acteurs de lutte contre la précarité énergétique du territoire d'Angers
Sigle :	
Date de création :	2012
Adresse du site ou de la page Internet :	http://www.alisee.org/menuitecconseil/114-activites/conseil-a-accompagnement/precarite-energetique/veille-et-mutualisation-dans-le-domaine-de-la-precarite-energetique
Territoire couvert :	Ville d'Angers et son Agglomération
<p>Animateur(s) : Association ALISEE - Anne-Claire CHIRON – acc@alisee.org – 02-41-93-00-53 CCAS d'ANGERS – Bénédicte LEGUAY - Benedicte.LeGuay@ville.angers.fr – 02-41-05-49-23</p>	
<p>Origines et contexte de création du réseau : Déterminé à faire face à la situation de crise économique et à en amortir les effets, le CCAS de la ville d'Angers renforce en 2012 son programme d'actions auprès des foyers en situation de précarité énergétique. Ce programme inscrit dans le cadre du Plan Climat Territorial d'Angers Loire Métropole, et mené en partenariat entre le CCAS de la Ville d'Angers et l'association ALISEE, a plusieurs ambitions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - agir auprès des angevins fragilisés notamment en réduisant leurs factures énergétiques - créer et animer un réseau d'acteurs locaux 	
FONCTIONNEMENT	
<p>Missions du réseau :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mutualiser les connaissances et capitaliser les expériences / mieux se connaître - Coordonner les actions déjà mises en place - Créer et fédérer des actions s'il en manque - Améliorer l'accompagnement des familles en précarité énergétique - Constituer une veille afin de recenser ce qui peut se mettre en place 	
<p>Nature des membres : Le réseau est composé d'acteurs aux compétences complémentaires sur les volets social, technique et financier et concernés directement ou indirectement par la précarité énergétique. Il rassemble des institutions, des collectivités, des associations, des bailleurs sociaux, des fournisseurs d'énergie, ...</p>	
<p>Gouvernance et principes de fonctionnement interne : Le réseau n'est pas une structure officielle. Une co-gouvernance est assurée par l'association Alisée et le CCAS d'Angers. Le réseau s'appuie sur le volontariat des structures participantes. Une démarche de décision collective et participative est en cours d'établissement afin de définir les grands axes et orientations du réseau via 4 réunions par an d'un comité de pilotage – groupe projet.</p>	



Actions et outils développés :

- Organisation et animation de groupes de travail thématiques (par exemple sur la réalisation d'un guide répertoire des acteurs et de leurs missions en lien avec les publics précaires).
- Stand d'informations à des événements selon les opportunités
- Organisation et animation d'un atelier annuel de la solidarité sur la lutte contre la précarité énergétique dédié à toute personne en lien avec des publics fragiles et vulnérables.

Exemple développé d'action :

L'atelier de la solidarité du 15 novembre 2013 à la Maison Pour Tous de Monplaisir à Angers se découpait en deux temps :

→ Premier temps en plénière sur «Comment identifier les ménages en situation de précarité énergétique ? Se poser les bonnes questions» par Anne-Claire CHIRON d'Alisée afin de mieux appréhender les problématiques des publics concernés par la précarité énergétique et avoir des éléments pour repérer et se poser les bonnes questions

→ Deuxième temps divisé en 4 groupes de travail afin de réfléchir collectivement à la même question «Comment agir de façon complémentaire sur les volets social, économique et technique, afin de répondre à l'urgence et proposer des solutions pérennes à terme ?».

Près de 70 participants à cet atelier de la solidarité dont : 39 % de travailleurs sociaux, 26 % d'associations, 14 % de bailleurs sociaux, 12 % de collectivités, 3 % de fournisseurs d'énergie, ...

FINANCEMENTS

Financeurs : CCAS d'Angers et Angers Loire Métropole

Cadre de financement plus large : Plan Climat Energie Territoire d'Angers Loire Métropole

Montant et/ou temps consacré : temps estimatif de 22 jours en 2014

COMPLÉMENTS

Limites et freins :

Afin de rendre le réseau pérenne et efficient dans son action, plusieurs points seraient à améliorer :

- Concevoir des outils permettant l'échange d'informations en continu au sein du réseau
- Formaliser le réseau, le valoriser, le faire connaître et officialiser le portage par les structures membres du réseau
- Mise en place d'une veille statistique
- Elargir le réseau à l'échelle du territoire d'Angers Loire Métropole voire au niveau du Département et au niveau des acteurs
- Communiquer sur le réseau avec notamment une intégration sur le site Internet des partenaires (lien à créer), la réalisation de flyers (à destination des structures sociales, de l'OPAH, ...), ...

Un conseil clé :

Il est important de mutualiser le réseau avec les dispositifs existants pour davantage de cohérence et de lien. Il est également nécessaire de donner de l'envergure au réseau par une formalisation avec l'ensemble des responsables et élus des structures partenaires (notion d'implication et de contribution) et par la rédaction d'une charte donnant le cadre de ce réseau.

Valeur ajoutée pour le territoire :

Ce réseau permet de :

- créer du lien entre les différents acteurs professionnels du territoire,
- mieux se connaître,
- apporter des réponses plus complètes face aux situations de précarité énergétique en prenant en compte les champs du domaine social, technique et financier.